

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI COMMITTEE



COMITE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT

Période de référence :
1er Janvier au 31 Décembre 2021
Version de Septembre 2023

Site internet du Comité ITIE : www.eiticameroun.org



S.E. M. PAUL BIYA
*Président de la République
du Cameroun*

H.E Mr. PAUL BIYA
*President of the Republic
of Cameroon*

C'est sur TRES HAUTES INSTRUCTIONS du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, que le Cameroun a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en 2005.



Premier Ministre,
Chef du Gouvernement
M. Joseph DION NGUTE



Ministre des Finances,
Président du Comité ITIE
M. Louis Paul MOTAZE



Ministre des Mines, de l'Industrie
et du Développement Technologique,
Vice-Président du Comité ITIE
M. Gabriel DODO NDOKE
de regrettée mémoire

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Liste des abréviations..... | 06 |
| Les autorités de l'ITIE au Cameroun | |
| Les grandes étapes de l'ITIE au Cameroun..... | 07 |
| Introduction | 08 |
| PREMIERE PARTIE : EVALUATION GENERALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE | |
| Chapitre 1 : Présentation des objectifs du Plan de travail 2021 et évaluation de son niveau de mise en œuvre | 12 |
| 1. Objectifs du Plan de travail ajusté pour le compte de l' année 2021 | |
| 2. Evaluation du niveau de mise en œuvre du Plan de travail ajusté de 2021 et point sur l'atteinte des objectifs dudit Plan | |
| Chapitre 2 : Résumé des activités entreprises par le Comité ITIE en vue de la réalisation des objectifs du Plan de travail... | 22 |
| Chapitre 3 : Autres éléments de performance annuelle : composition du Comité ITIE et coût de financement en 2021..... | 29 |
| Chapitre 4 : Forces et faiblesses identifiées dans la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun..... | 31 |
| 1. Tendance du Cameroun en matière de respect de la Norme ITIE 2019 | |
| 2. Etat des discussions concernant le présent Rapport au sein et en dehors du Comité ITIE | 41 |
| SECONDE PARTIE : RESULTATS ET IMPACT OBTENUS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE | |
| Chapitre 1 : Activités menées par les autres parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'Initiative au Cameroun... | 33 |
| Chapitre 2 : Principaux résultats obtenus par la mise en œuvre de l'ITIE..... | 38 |
| Chapitre 3 : Aperçu des réponses du Comité aux recommandations ITIE..... | |
| Chapitre 4 : Evaluation des progrès réalisés par le Cameroun par rapport aux Exigences de la Norme ITIE 2019..... | 41 |
| 1. Tendance du Cameroun en matière de respect de la Norme ITIE 2019 | |
| 2. Etat des discussions concernant le présent Rapport au sein et en dehors du Comité ITIE | |
| Conclusion | 43 |
| Plan de travail 2021-2023 consultable http://eitcameroon.org/download/1989/ | |
| Plan de travail ajusté pour le compte de l'année 2021 et son mini plan d'urgence de sortie de suspension temporaire de l'ITIE consultable http://eitcameroon.org/download/1989/ | |
| Annexes : | 45 |
| Annexes 1 : tableau de financement du Comité au titre de l'exercice 2021 du Secrétariat Permanent | |
| Annexes 2 : Ci-jointe la contribution de la DMJ dans le cadre de la plateforme OSCC-ITIE | |
| Annexes 3 : Ci-jointe la contribution du GAD dans le cadre de la plateforme OSCC-ITIE | |
| Liste des tableaux | |
| Tableau 1 : Evaluation du niveau de mise en œuvre du Plan de travail ajusté pour le compte de l'année 2021 | |
| Tableau 2 : Compilation des principaux webinaires organisés par le Secrétariat International en 2021 | |
| Tableau 3 : Composition détaillée du Comité au cours de l'année 2021 | |

LISTE DES ABREVIATIONS

| | | |
|------------|---|---|
| AI | : | Administrateur Indépendant |
| CAPAM | : | Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier |
| CENC | : | Conférence Episcopale Nationale du Cameroun |
| CEPCA | : | Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun |
| CNPS | : | Caisse Nationale de Prévoyance Sociale |
| CONAC | : | Commission Nationale Anti-Corruption |
| CTD | : | Collectivités Territoriales Décentralisées |
| DGD | : | Direction Générale des Douanes |
| DGI | : | Direction Générale des Impôts |
| DGTCFM | : | Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire |
| FODER | : | |
| FMI | : | Fonds Monétaire International |
| FDR | : | Feuille de Route |
| GICAM | : | Groupement Inter-patronal du Cameroun |
| GIZ | : | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit |
| GMP | : | Groupe Multi Partite |
| ITIE | : | Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives |
| MINDDEVEL | : | Ministère de la Décentralisation et du Développement Local |
| MINFI | : | Ministère des Finances |
| MINJUSTICE | : | Ministère en charge de la Justice |
| MINEPDED | : | Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable |
| MINFOF | : | Ministère des Forêts et de la Faune |
| MINTSS | : | Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale |
| MINMIDT | : | Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique |
| PASIE | : | Programme d'Amélioration de la Surveillance des Industries Extractives en Afrique Subsaharienne |
| PCQVP | : | Publiez Ce Que Vous Payez |
| PNG | : | Programme National de Gouvernance |
| PE | : | Propriété Effective |
| PRECASEM | : | Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier |
| PT | : | Plan de Travail |
| RAA | : | Rapport Annuel d'Avancement |
| RSE | : | Responsabilité Sociale et Environnementale |
| SNI | : | Société Nationale d'Investissement |
| SNH | : | Société Nationale des Hydrocarbures |
| SP/ITIE | : | Secrétariat Permanent (anciennement dénommé Secrétariat Technique) |
| SPM | : | Services du Premier Ministre |
| TDR | : | Terme De Référence |
| TI | : | Transparency International |
| UJC | : | Union des Journalistes du Cameroun |
| SONARA | : | Société Nationale de Raffinage |

Juin 2005 :

- Adhésion, sur les Très Hautes Instructions du Président de la République du Cameroun
- Mise en place des premières instances de mise en œuvre de l'ITIE par Décret du Premier ministre n° 2005/2176/PM du 16 Juin 2005, créant le Comité de suivi de la mise en œuvre des principes de l'ITIE (Comité ITIE). Ces instances étaient constituées du Comité et du Secrétariat Technique.

Nov.2007 : Obtention du statut de pays candidat

Oct. 2013 : Obtention du statut de pays conforme

Juil. 2017 : Démarrage de la 1ère Validation sous le prisme de la Norme ITIE 2016

Juin 2018 : Décision du Conseil d'administration de l'ITIE saluant le Cameroun pour les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016 et l'admettant à une 2ème Validation

Juil. 2018 : Mise en place des nouvelles instances de mise en œuvre de l'ITIE à la faveur du Décret n° 2018/ 6026/PM du 17 juillet 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives. Ces nouvelles instances sont : le Comité et son Secrétariat Permanent.

Fév. 2020 : Démarrage de la 2ème Validation du Cameroun sous la Norme ITIE 2019

Jan 2021 : Décision du Conseil d'administration de l'ITIE qui salue le Cameroun pour les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 et l'admet à une 3ème Validation.

Avril 2021 : Suspension temporaire de l'ITIE pour non publication du rapport ITIE 2018

Juil.2021 : Levée officielle de la suspension temporaire du Cameroun de l'ITIE en raison, de la publication du rapport ITIE 2018

Oct. 2023 : Démarrage projeté de la 3ème Validation du Cameroun à l'ITIE

INTRODUCTION

NOTE IMPORTANTE : Le Rapport Annuel d'Avancement participe de la mise en œuvre par le Cameroun de l'Exigence 7.4 de la Norme ITIE 2019, intitulée : « Examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE ». Le Groupe Multipartite est tenu d'évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles. Il revient au Groupe Multipartite de documenter son examen annuel de l'impact et des résultats de la mise en œuvre de l'ITIE dans un Rapport Annuel d'Avancement ou par d'autres moyens qu'il décidera.

Au cours de l'année 2021, l'économie camerounaise a évolué dans un contexte difficile, marqué par un ralentissement global de la croissance au niveau mondial, causé par la chute des cours mondiaux du prix du baril de pétrole. Quoiqu'il en soit, avec l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement 20-30 et la création récente de la Société Nationale des Mines, le gouvernement manifeste plus que par le passé, sa volonté d'inscrire inexorablement l'industrie minière au cœur de la mobilisation accrue des revenus extractifs dont le pays a besoin pour accélérer sa marche vers l'émergence. Sous un tout autre angle, le pays a également été confronté aux effets de la crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi qu'aux attaques du groupe terroriste Boko Haram dans la partie septentrionale.

Aux facteurs suscités, il faut indiquer que l'année 2021 a bien été singulière au plan de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun, marquée qu'elle a été, par les perturbations de la crise sanitaire de COVID 19, la publication des résultats de la 2ème Validation du Cameroun à l'ITIE, le 22 janvier 2021 et, la suspension temporaire du pays de l'Initiative pour non publication de son Rapport ITIE 2018, intervenue dès le 1er avril 2021.

Face à cette dernière situation, le Ministre des Finances, Président du Comité ITIE, monsieur Louis Paul MOTAZE et son homologue, le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité, de regrettée mémoire ont pris la mesure de la situation, en mettant en place au cours d'une session d'avril 2021, une structure spéciale dénommée « Unité de Gestion Administrative Provisoire » rattachée directement au Président du Comité, afin de produire à brève échéance le Rapport ITIE 2018, attendu par les instances faitières de l'ITIE. Le Rapport ITIE 2018 sera finalisé au bout de trois (03) mois et présenté au public le 29 juin 2021. Fort des résultats engrangés par cette Unité en quelques mois, l'appellation sera convertie en « Unité de Gestion des Actions Prioritaires » La nouvelle Unité est chargée d'exécuter les engagements pris par le Président au Comité ITIE auprès de la Présidente du Conseil d'Administration de l'ITIE, la Très Honorable Helen CLARK, qui, à son tour les a rappelés dans sa lettre notifiant la levée de la suspension temporaire du Cameroun d'août 2021. Au vu du contexte sus-relevé, sous l'impulsion des autorités en charge de la mise en œuvre de l'ITIE, la priorité du gouvernement a été de maintenir le Cameroun dans le giron des pays promouvant la transparence de ses ressources extractives, afin d'une part, d'atteindre à terme l'objectif du Plan de Travail Triennal 2021-2023 consistant à : « Accroître la transparence et la bonne gouvernance des Industries Extractives pour une mise en valeur du secteur extractif, en vue de l'accroissement des revenus générés, du développement local et de la lutte contre la corruption au Cameroun » et d'autre part, à renforcer l'action du Comité ITIE en vue d'accompagner le gouvernement sur le chantier du Règlement CEMAC du 23 décembre 2021 qui prescrit aux entreprises extractives résidentes, de rapatrier une partie de leurs avoirs en devises détenues à l'extérieur.

Malgré les contraintes de l'environnement, la mise en œuvre du Plan de Travail ajusté de l'exercice 2021, a permis d'enregistrer les avancées ci-après : un avant-projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du Décret du Premier Ministre de juillet 2018 ; deux Rapports ITIE, celui de 2018 et celui de 2019 publiés en une seule année, une approche du Cameroun de la déclaration par projet ; une politique d'intégration des système d'information du Cameroun ; une adoption des définitions des bénéficiaires effectifs, des contrats extractifs ; une qualification des interventions de la SNH comme n'étant pas des dépenses quasi-budgétaires; une implication des cibles les plus à même de toucher les informations ITIE, ainsi qu'une adaptation de la communication ITIE à la période de COVID-19

(Visio-conférence, Groupe Whatapps,) ; etc. Dès lors, le Comité entend se projeter vers l'avenir en ouvrant la réflexion en vue de rechercher des ressources additionnelles et en investissant les chantiers qui pourraient renforcer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE à la fois sur les politiques publiques et sur les populations.

Aussi, le présent Rapport qui rend compte des activités menées par les autres parties prenantes impliquées dans le suivi de l'ITIE, donne également l'occasion d'apprécier les résultats obtenus au cours de la période de référence, d'appréhender défis à relever en vue de réussir la préparation de la 3ème Validation du Cameroun, qui, va démarrer le 1er octobre 2023.

Le sixième Rapport Annuel d'Avancement du Cameroun s'articule autour de deux parties :

- Première partie : Evaluation générale de la performance annuelle en 2021 ;
- Deuxième partie : Résultats et impacts obtenus au cours de la période de référence :

Atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2018



Membres du gouvernement et personnalités présents à l'atelier : au centre le Ministre des Mines, Vice-président du Comité ITIE. A sa droite : le Ministre délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, madame Mbah Acha née Fomundam Rose Ngwari ; le représentant du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale ; le représentant des Services du Premier Ministre, monsieur Christian Arnault Emini. A sa gauche : le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, monsieur Fuh Calixtus Gentry, l'administrateur indépendant, monsieur Karim Lourimi du cabinet BDO-Tunisie Consulting, le Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires, monsieur Richard Fegue Ekani.



Une attitude des participants à l'atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2018.



Photo de famille des membres du gouvernement, des personnalités, des membres du Comité ITIE présents à l'atelier.



Le Ministre des Mines, Vice-président du Comité ITIE interviewé par les journalistes à l'issue de l'atelier.

Atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2019



Membres du gouvernement présents à l'atelier : de gauche à droite : le Ministre délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, madame Mbah Acha née Fomundam Rose Ngwari ; le Ministre des Mines, Vice-président du Comité ITIE ; le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, monsieur Abdoulaye Yaouba.



Série des allocutions: discours du MINMIDT, Vice-président du Comité ITIE, allocution du représentant du sous collège des entreprises des hydrocarbures monsieur Luc KANA BIYIHA ; allocution du représentant du collège de la société civile, monsieur Bernard DONGMO,



Une attitude des participants à l'atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2019.



Présentation du Rapport ITIE 2019 au public par monsieur Ben Bareck du Cabinet BDO-Tunisie Consulting.



Le Ministre des Mines répondant aux questions des journalistes autour du Rapport ITIE 2019.



**PREMIERE PARTIE :
EVALUATION
GENERALE DE LA
PERFORMANCE
ANNUELLE**

Dans le souci de capter la performance annuelle réalisée par le Comité ITIE en 2021, il convient de présenter les objectifs du Plan de travail 2021 et évaluer par la même occasion le niveau de mise en œuvre dudit Plan (chapitre 1). Ensuite il faut ressortir les activités menées par le Comité ITIE en vue de la réalisation des objectifs du Plan de travail (chapitre 2) ; présenter les autres éléments de performance annuel, en considérant les effectifs du Comité ITIE et le coût de financement en 2021 (chapitre 3), et enfin d'identifier les forces et faiblesses de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun. (chapitre 4).

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL 2021 ET EVALUATION DU NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DUDIT PLAN

1. OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL 2021

Le Comité a adopté le 21 juin 2021, le Plan de travail ajusté de 2021 dont le mini Plan d'urgence de sortie de suspension temporaire et le Plan de communication font partie intégrante. Les principaux objectifs du Plan de travail ajusté de 2021 se déclinent comme suit :

Objectif Général : Redynamiser la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun

AXE 1 : GOUVERNANCE, ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL

Objectif spécifique 1 : Améliorer le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE

AXE 2 : TRANSPARENCE

Objectif spécifique 2 : Améliorer la transparence du secteur extractif

AXE 3 : RESULTATS ET IMPACTS

Objectif spécifique 3 : Renforcer l'impact et l'intégration de l'ITIE dans les systèmes de gouvernance et des réformes du secteur extractif au Cameroun

AXE 4 : COMMUNICATION

Objectif spécifique 4 : Renforcer la communication ITIE au Cameroun

Il est important d'indiquer que les activités les plus impactées par la COVID-19 au cours de la période de référence ont été les activités de communication de terrain. Le Comité a adapté sa communication à l'environnement de COVID-19 en recourant aux NTIC.

En outre, il n'est pas superflu d'indiquer que durant le 2ème trimestre de l'année 2021, le Comité a implémenté un mini Plan d'urgence dont ci-dessous présentés les principaux objectifs:

Objectif Général : Créer les conditions de sortie de la suspension temporaire du Cameroun de l'ITIE

AXE 1 : ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Objectif spécifique 1 : Renforcer la supervision du Comité sur le processus ITIE pour une internalisation de la Norme ITIE

AXE 2 : TRANSPARENCE

Objectif spécifique 2 : Elaborer et publier les Rapports ITIE 2018 et 2019 conformes à la Norme ITIE 2019

AXE 3 : COMMUNICATION

Objectif spécifique 3 : Annoncer la levée prochaine de la suspension temporaire du Cameroun de l'ITIE et accroître la compréhension des citoyens autour des informations ITIE et de l'Initiative

2. EVALUATION DU NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL AJUSTE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2021

Légende :

Couleur violette : activités réalisées

Couleur orange : activités en cours

Couleur verte : activités non réalisées

Neutre : Non adressée

Tableau 1 : Evaluation du niveau de mise en œuvre du Plan de travail ajusté pour le compte de l'année 2021

| N | Activités programmées | Activités entreprises | Principaux résultats obtenus | Evaluation (réalisée, non réalisée, en cours) et pourcentage d'exécution | Période d'implémentation | Source de vérification | Observations |
|---|---|--|--|--|--------------------------|---|--|
| Axe 1 : GOUVERNANCE, ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL Objectif spécifique 1 : Améliorer le suivi de la mise en œuvre de l'ITTE | | | | | | | |
| 01 | Organisation des sessions du Comité | 18 sessions organisées au cours de la période de référence | La supervision du Comité sur la mise en œuvre de l'ITTE a été assurée | Réalisée 100% | Avril – fin novembre | Comptes rendus des sessions du Comité ITTE : https://eitcameroon.org/post/1479 http://eitcameroon.org/download/compte-rendus-des-sessions-signees-de-juin-a-novembre-2021-ugap-2e-partie-pdf/7 | |
| 02 | Finalisation de l'élaboration et de l'adoption des documents de gouvernance interne du Comité | <ul style="list-style-type: none"> Des certificats de première prise de service, ont été délivrés aux personnels permanents ; Des attestations de présence effective au poste, ont été délivrées aux personnels permanents ; Des projets de contrats des personnels, de statut et de Règlement Intérieur ont été élaborés et sont en instance à la DA/CMINFI. | Le processus de régularisation de la situation des personnels en service a été amorcé et est en cours de finalisation. | En cours 25% | Mai 2021 | Comptes rendus de session du Comité du mois de mai 2021 | <ul style="list-style-type: none"> Les documents de statut des personnels, de Règlement Intérieur, de contrats des personnels en service, ont été élaborés et sont en traitement à la DA/CMINFI les reliquats de paiement de salaire dus sont en attente |

| | | | | | | | |
|----|---|---|--|------------------|---|--|---|
| | | et de Règlement Intérieur ont été élaborés et sont en instance à la DAJCAMINFI. | | | | | |
| 03 | Réalisation de l'audit annuel des comptes du Comité | //// | //// | Non réalisée | //////// | //////// | //////// |
| 04 | Règlement des charges logistiques, locales, d'eau et d'électricité du Comité | //////// | | N/A | //// | //// | Cette activité est du ressort du SP-TIE Voir compte d'emploi du SP-TIE 2021 |
| 05 | Règlement des charges administratives et salariales du Secrétariat Permanent | //////// | | N/A | //// | //// | Cette activité est du ressort du SP-TIE Voir compte d'emploi du SP-TIE 2021 |
| 06 | Tenue des réunions statutaires de l'UGAP | Tenue des réunions des membres de l'UGAP pour un meilleur suivi des activités à réaliser et l'attribution des tâches aux membres | Les réunions des membres UGAP se sont tenues au cours de la période de référence pour faire le point sur les activités à mener | Réalisée 100% | Avril-mai-juin-juillet-Août, novembre 2021 | Compte rendus des réunions UGAP | |
| 07 | Formation au remplissage des formulaires de déclaration des membres du Comité, des points focaux et des personnels du Secrétariat Permanent | Tenue de l'atelier de formation au remplissage des formulaires des déclarations des membres du Comité, des points focaux et des personnels du Secrétariat Permanent en aout 2021 | Les capacités des participants sont renforcées au remplissage du formulaire de déclaration TIE 2019. | Réalisée 100% | Août 2022 | -Article publié en ligne sur le site internet -Compte rendu d'activités | |
| 08 | Participer aux événements nationaux et internationaux de l'ITIE | -Participations aux 06 webinaires organisés par le SI-TIE au cours de la période de référence -Participations aux CA-TIE -Accompagnement des activités organisées par d'autres parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'ITIE | La participation du Cameroun aux événements nationaux et internationaux est assurée | Réalisée 100% | Avril-Mai-Juin-Juillet-Août- Novembre-Décembre | Rapport de fin de mission Unité de Gestion | Compte rendu de session du Comité Mail d'invitation à prendre part aux ateliers en ligne |

AXE 2 : TRANSPARENCE

Objectif spécifique 2 : Améliorer la transparence du secteur extractif

| | | | | | | | |
|----|--|---|--|------------------------|----------------------------|---|--|
| 09 | Finalisation de la mise en œuvre des activités du mini plan d'urgence pour la sortie de la suspension temporaire | Réalisation d'une évaluation à mi-parcours du niveau de réalisation dudit mini plan et report desdites activités dans le PT 2021 | Production du mémoire de dépenses | En cours 83% | Juillet-Août | | Contrats des personnels en attente |
| 10 | Diligences auprès des instances internationales de l'initiative pour obtenir la levée de la suspension temporaire | -Lettre de saisine de la Présidente du CA-TIE -Compte rendu de la session d'adoption du rapport TIE 2018 | La suspension temporaire est levée | Réalisée 100% | Juin-Juillet 2021 | | |
| 11 | Production du Rapport TIE portant sur l'exercice 2018 et/ou 2019 | -Adoption de la version finale des rapports TIE 2018 et 2019 et publié en ligne -Le Rapport TIE 2019 est réalisé, adopté, publié et divulgué | L'état de la gouvernance du secteur extractif est connu de tous les publics cibles utilisateurs des informations TIE | Réalisée 100% | Juin 2021 Novembre 2021 | https://eticameroun.org/post/1919 Len direct au fichier du Rapport TIE 2019: https://eticameroun.org/download/2180/ | |
| 12 | Actualisation de la feuille de route sur les données ouvertes (FDR- DO) et élaboration d'une approche d'intégration de l'TIE au Cameroun | Elaboration, examen et adoption d'une politique et d'une approche en matière d'intégration par le Comité | - La FDR-DO est actualisée ; - La stratégie de gestion de données TIE est élaborée puis adoptée ; - Le Comité dispose d'une approche d'intégration TIE | Réalisée 100% | Août-Sept | Compte-rendu de la session d'adoption de ladite politique et approche | En attente de publication sur le site internet du Comité |
| 13 | Elaboration et adoption d'un plan de mise en œuvre des mesures correctives de la 2 ^{ème} Validation | Elaboration et adoption d'un Plan de mise en œuvre des mesures correctives de la 2 ^{ème} Validation | Le Comité dispose d'un plan de mise en œuvre des mesures correctives de la deuxième Validation | Réalisée 100% | Août 2021 | -Comptes rendus et Résolutions des sessions du Comité portant sur la production du Rapport TIE 2019 - PV de réception du Rapport TIE 2019 TIE | En cours d'implémentation |

AXE 3 : RESULTATS ET IMPACTS

Objectif spécifique 3 : Renforcer l'impact et l'intégration de l'TIE dans les systèmes de gouvernance et des réformes du secteur extractif au Cameroun

| | | | | | | | |
|----|---|--|--|-------------------------|-------------------------|---------------------------|---|
| 14 | Suivi évaluation de la mise en œuvre du Plan de Travail 2021 (PT 2021) | Le suivi-évaluation des Plans d'actions adoptés par le Comité au cours de l'année 2021 se fait dans le rapport de fin de mission UGAP -Un projet de formulaire des Résultats et Impacts de la mise en œuvre de l'ITIE en 2021, a été rempli | Les leçons apprises à partir du suivi-évaluation de la mise en œuvre des Plans d'actions adoptés en 2021 ont nourri l'élaboration du projet de PT 2022 | Réalisée 100% | Janvier 2022 | Voir Plan de travail 2022 | Un projet de formulaire des Résultats et Impacts de la mise en œuvre de l'ITIE en 2021, a été rempli et sera adopté en 2022 |
| 15 | Elaboration des Termes de référence de l'étude sur le bilan et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun de 2005 à 2021 | Un projet des Termes de référence de l'étude sur le bilan et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun de 2005 à 2021, existe au niveau de l'UGAP | Le dit projet demeure en attente d'adoption | En cours 25% | Novembre –décembre 2021 | | |

AXE 4 : COMMUNICATION

Objectif spécifique 4 : Renforcer la communication ITIE au Cameroun

| | | | | | | | |
|----|--|---|---|-------------------------|--|---|--|
| 16 | Elaboration, adoption et Actualisation du plan de communication ajusté 2021 | Elaboration, adoption et Actualisation du plan de communication ajusté 2021 | Le Comité dispose d'un plan de communication 2021 | Réalisée 100% | Juillet-décembre 2021 | http://iticameroun.org/download/1995/ | |
| 17 | Arriange du Comité aux outils de communication interne et externe | <ul style="list-style-type: none"> •01 visio-conférence mettant en présence les membres de l'UGAP, les membres du Comité et les membres du S-ITIE, le 26 avril 2021 ; •01 visio-conférence entre le Vice-Président du Comité, Monsieur Gabriel DODO NDOKE et le Directeur du S-ITIE, Monsieur Mark Robinson, le 31 mai 2021 ; •06 visio-conférences avec le Cabinet BDO- Tunisie dans le cadre de la rédaction des | La communication virtuelle a occupé une bonne place au cours de l'année 2021 | Réalisée 100% | Avril-Mai-Juin-Juillet-Aout- octobre- novembre | Rapport de fin de mission UGAP | |

| | | | | | | | |
|----|---|--|---|------------------|-------------------------|--|--|
| | | Rapports ITIE 2018 et 2019 ; -Participation des membres de l'ITIE à six (06) Webinaires organisés par le S-ITIE | | | | | |
| 18 | Sensibilisation des parties prenantes à l'approche d'intégration du Cameroun | L'adite sensibilisation a eu lieu au cours de l'atelier de formation au remplissage du formulaire de déclaration ITIE 2021 | Les cibles prioritaires sont édictées sur la politique, l'approche et le plan du Cameroun en faveur de l'intégration des systèmes d'information | Réalisée 100% | Août 2021 | | En attente de publication sur le site internet |
| 19 | Communication autour de la levée de la suspension temporaire de l'ITIE | Publication de la décision de levée de suspension sur le site internet du Comité | Le grand public est informé de la levée de la suspension temporaire du Cameroun de l'ITIE. | Réalisée 100% | Août 2021 | | |
| 20 | Accompagnement des parties prenantes dans leurs activités | -Participation au Forum minier des rivières : date : du 27 au 29 janvier 2021 à l'hôtel Mansa de Bertoua ; thème : la protection de l'environnement et des droits sociaux dans l'ITIE ; -Participation aux ateliers organisés par le Programme d'Amélioration de la Surveillance des Industries Extractives en Afrique Subsaharienne (PASIE) au cours de la période de référence. | L'accompagnement du Comité aux autres parties prenantes a été effectif au cours de la période sous revue | Réalisée 100% | Tout au long de l'année | | |
| 21 | Collecte, rédaction, adoption et publication du Rapport annuel d'Avancement 2020 | • Elaboration, adoption et publication du Rapport Annuel d'Avancement 2020 | Le Rapport Annuel d'Avancement 2020 a été choisi comme méthode d'évaluation de l'impact de la mise en œuvre, puis adopté et publié par le Comité en juillet 2021. | Réalisée 100% | Juillet 2021 | | |

| | | | | | | | |
|----|--|---|---|--------------------------|-----------------------------|----------|--|
| 22 | <p>Conception et production des supports de communication numériques et papier et des gadgets</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Deux newsletters bilingues (français et en anglais) ont été conçues et produites en plusieurs centaines d'exemplaires et consultables à partir du lien : https://leiticameroon.org/supports-de-communication • Une centaine d'exemplaires des Rapports TIE 2016 et 2017 dans leurs versions ANG/FR ont été multipliés et distribués aux parties prenantes au cours des différentes activités; • Production de nouveaux gadgets (Kakemonos, etc.) en lien avec l'atelier de publication des Rapports TIE; • Production de données résumées du Rapport TIE 2018 et publication en ligne: https://leiticameroon.org/post/1974 ; • Production des données résumées Rapport TIE 2019 et publication en ligne : https://leiticameroon.org/post/2256 ; • Production des résumés exécutifs FR/ANG autour du rapport TIE 2018 et 2019 et publication en ligne: https://leiticameroon.org/post/2178 . Lesdits résumés exécutifs dans leurs versions anglaises et françaises, ont été distribués au | <p>Les supports de communication sont conçus, publiés, disponibles et partagés au cours des différentes activités organisées au cours de la période sous revue</p> | <p>Realisée 100%</p> | <p>Jun et novembre 2021</p> | <p>1</p> | |
|----|--|---|---|--------------------------|-----------------------------|----------|--|

| | | | | | | | |
|----|--|---|--|------------------------------------|-----------------|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> Un projet de Rapport ITIE 2019 existe et sera prêt au premier trimestre 2022 ; Un projet de Rapport ITIE sur la thématique de l'impact de la COVID-19 sur les Industries Extractives au Cameroun, est en cours de finalisation et sera prêt au premier trimestre 2022. | | | | | |
| 23 | Atelier de présentation au public et de débat autour des rapports ITIE 2018 et 2019 | Deux ateliers de présentation au public des Rapports ITIE 2018 (juin 2021) et 2019 (novembre 2021), ont été organisés au cours de la période sous revue | <p>-Publication par le Cameroun des rapports ITIE au titre des exercices 2018 et 2019</p> <p>-Ouverture dudit Atelier par les médias nationaux et divers publics cibles identifiés dans la Stratégie Nationale de communication</p> | <p>Réalisée</p> <p>100%</p> | Jun et novembre | | |
| 24 | Débat en ligne ou télévisés sur des thématiques au centre des grands enjeux de la gouvernance extractive mondiale ou nationale | | <p>- 4.9.3.</p> <p>Renforcement de la communication ITIE après la tenue de l'atelier de publication du Rapport ITIE 2019, à travers diverses interventions du MINMIDI, Vice-Président du Comité dans les médias publics à fort taux d'audience :</p> | <p>Non réalisée</p> | | | Reportée en raison de la nécessité pour le Comité ITIE du Cameroun de s'adapter à la communication virtuelle d'une part, et d'autre part de l'importance prise par ces thématiques dans la Norme ITIE elle-même (transition énergétique, etc) |
| 25 | Hébergement, animation du site internet du Comité et | <p>- Animation du site internet au rythme des activités menées par IUGAP</p> <p>-Animation de la page Facebook</p> | <p>- Le site web est hébergé et régulièrement mis à jour au rythme des activités ;</p> | <p>Réalisée</p> <p>100%</p> | Tout l'année | | Les liens Facebook et Twitter du Comité ITIE : https://web.facebook.com/ITIE-Cameroun et |

| | | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|--|
| | <p>et Twitter.</p> <p>-Elaboration des TDR en vue de la reconfiguration du site internet. L'adite reconfiguration du site web vise un accès plus facile au contenu du site internet à travers les liens d'archivage des documents, et vise à améliorer autant que se peut faire, l'esthétique et le design avec en 'idée de s'adapter au nouveau modèle de Validation</p> | <p>- Le grand public est informé au fur et à mesure, des activités du Comité ITIE</p> <p>Les statistiques d'audience des publications ITIE sont satisfaisantes ;</p> <p>- Les TDR de la reconfiguration sont disponibles.</p> | | | | <p>https://twitter.com/home</p> |
|--|---|---|--|--|--|--|

Leçons apprises de la mise en œuvre du Plan de travail en 2021 :

- ❖ L'on retient que le niveau de réalisation du Plan Travail ajusté de l'exercice 2021, se présente comme suit : sur 26 activités contenues dans le Plan de Travail de la période de référence, 23 activités ont été implémentées. Soit un taux d'implémentation des activités de 89 %. L'objectif général qui est de redynamiser la mise en œuvre après la sortie de suspension temporaire a été pratiquement atteint. Le niveau de mise en œuvre du mini Plan d'urgence de sortie de la suspension temporaire se résume comme suit : sur 27 activités contenues dans le mini Plan d'urgence de sortie de la suspension temporaire de l'ITIE, 25 activités ont été implémentées. Soit un taux d'implémentation des activités de 83%. L'objectif général recherché a été atteint et la suspension temporaire qui pesait sur le Cameroun a été levée par le Conseil d'administration de l'Initiative
- ❖ Dans le souci d'atteindre un taux de 89% d'activités implémentées, le Comité a pris soin d' :
 1. Arrêter dans le Plan de Travail annuel, un nombre d'activités en fonction des effectifs disponibles ;
 2. Envisager de segmenter le Plan annuel en Plan trimestrielle afin d'actualiser et ajuster celui-ci au rythme d'exécution des activités.

CHAPITRE 2 : RESUME DES ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE COMITE ITIE EN VUE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL

Au cours de la période sous revue, le Comité ITIE a mené l'essentiel de ses activités en implémentant le Plan de Travail ajusté pour le compte de l'exercice 2021. Ci-dessous une présentation détaillée des activités menées à partir du Plan de Travail sus-cité :

AXE 1 : GOUVERNANCE, ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL

Rappel de l'Objectif : Améliorer le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE

1.1. Organisation des sessions du Comité ITIE

En tant qu'instance d'orientation et de débat, le Comité s'est réuni en présentiel dix-huit (18) fois au cours de la période de mandat UGAP 1 et 2, selon le décompte ci-après :

- Session du Comité du 05 avril 2021 au siège de l'ITIE;
- Session du Comité du 12 avril 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 19 avril 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 17 mai 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 24 mai 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé;
- Session du Comité du 31 mai 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 14 juin 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 21 juin 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 28 juin 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 29 juin 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 18 août 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 19 août 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 12 juillet 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 21 juillet 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 09 novembre 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 18 novembre 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé ;
- Session du Comité du 19 novembre 2021, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé.

Les comptes rendus des sessions du Comité ci-haut inventoriées, ainsi que les feuilles de présence auxdites sessions, sont consultables en ligne à partir des liens :

Comptes rendus des sessions du Comité ITIE

<https://eitcameroon.org/post/1479>

Feuilles de présence des sessions du Comité ITIE

<https://eitcameroon.org/feuilles-de-presence>

Résultat : La supervision du Comité sur la mise en œuvre de l'ITIE au cours de l'exercice 2021, a été assurée et renforcée.

1.2. Paiement des indemnités de sessions aux membres du Comité

- Voir compte d'emploi et rapport financier élaboré par le coordonnateur de l'UGAP.

Résultat : La supervision du Comité sur la mise en œuvre de l'ITIE a été assurée.

1.4. Apurement des arriérés des avances de salaires suspendus sans notification

- Les 04 personnels sur 07 du Secrétariat Permanent arbitrairement suspendus d'avance de salaire entre 2019 et 2020 ont reçu des rappels de paiements desdits arriérés (Voir compte d'emploi et rapport financier élaboré par le coordonnateur de l'UGAP)

Résultat : Les avances de salaires arbitrairement suspendus ont été payées par la magnanimité du MINFI

1.5. Finalisation des procédures de contractualisation des personnels permanents

- Des certificats de première prise de service, ont été délivrés aux personnels permanents
- Des attestations de présence effective au poste, ont été délivrées aux personnels permanents
- Des projets de statuts des personnels et Règlement Intérieur ont été élaborés et transmis à la signature MINFI

- Des projets de contrats des personnels en service ont été élaborés et signés desdits personnels et transmis pour signature MINFI

Résultat : Le processus de contractualisation a été amorcé et est en cours de finalisation

1.6. Paiement des indemnités trimestrielles des points focaux du Secrétariat Permanent

- Un projet d'encadrement desdites indemnités de points focaux a été amorcé par l'UGAP et est en cours de finalisation
- Voir compte d'emploi élaboré par le SP/ITIE en 2021

Résultat : un projet d'encadrement des indemnités des points focaux est en cours de finalisation

1.7. Adoption et finalisation de la mise en œuvre d'un mini plan d'urgence budgétisé pour la levée de la suspension temporaire

- Un mini Plan d'urgence pour sortir de la suspension temporaire a été examiné et adopté par le Comité le 10 mai 2021 ; puis mis en implémentation par l'UGAP
- Diligences auprès des instances internationales de l'Initiative pour obtenir la levée de la suspension temporaire

Résultat : Le Comité dispose d'une planification d'actions prioritaires sur le deuxième trimestre 2021 en vue de créer toutes les conditions de la levée de la suspension temporaire qui pesait alors sur le Cameroun

1.8. Ajustement d'un Plan de Travail pour le compte de l'année 2021 et ses annexes

- Un plan de travail ajusté 2021 et ses annexes (dont le plan de communication et le mini plan d'urgence sont partie intégrante) ont été examinés et adoptés par le Comité le 21 juin 2021

Résultat : Le Comité dispose d'une planification d'activités pour l'année 2021

1.9. Création d'une UGAP

- Voir Décision N°00000407/MINFI/CAB/du 15 avril 2021, une Unité de Gestion Administrative Provisoire, avec à sa tête un Coordonnateur désigné par Note de service N°00000 707/MINFI/CAB/ du 09 juin 2021,

Résultat : Continuité du service public et l'organisation du travail ont été assurées par l'UGAP durant l'indisponibilité du SP/ITIE

1.11. Elaboration d'un mémoire de dépenses pour la levée de la suspension temporaire du Cameroun

- Un mémoire de dépenses a été élaboré par l'UGAP

Résultat : un mémoire de dépenses a été produit et exécuté au cours de l'année 2021

1.12. Finalisation de l'élaboration et de l'adoption des documents de gouvernance interne du Comité

- Les Termes de Référence de la modification du Décret ITIE ont été adoptés par le Comité
- Un Groupe Ad hoc chargé de la relecture de l'avant-projet de décret n° ____ /PM du _____ modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2018/6026/pm du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives, a été mis en place

Résultat : le projet de décret portant est disponible et le processus de modification dudit Décret est initié

1.12. Règlement des charges Administratives et salariales du Comité et du Secrétariat Permanent

1.12.1. Paiement des avances de salaire des personnels permanents

- Voir compte d'emploi élaboré par le SP/ITIE en 2021

Résultat : Le personnel a été rémunéré

1.12.2. Paiement des loyers et autres factures

- Voir compte d'emploi élaboré par le SP/ITIE en 2021

Résultat : Les loyers sont payés

1.13. Tenue des réunions statutaires du Secrétariat Permanent

- Réunions des membres UGAP

Résultat : Les réunions des membres UGAP se sont tenues

1.14. Formation au remplissage des formulaires des déclarations des membres du Comité, des points focaux et des personnels du Secrétariat Permanent

- Tenue de l'atelier de formation au remplissage des formulaires des déclarations des membres du Comité, des points focaux et des personnels du Secrétariat Permanent en aout 2021

Résultat : Les capacités des participants sont renforcées au remplissage du formulaire de déclaration ITIE

Résultat : Les participants audit atelier ont été outillés au remplissage du formulaire de déclaration ITIE

AXE 2 : TRANSPARENCE

Rappel de l'Objectif : Améliorer la transparence du secteur extractif

2.1. Paiement des arriérés de BDO-Tunisie

- Les 2ème, 3ème et 4ème acomptes dus à BDO-Tunisie au titre des arriérés dus pour la rédaction des Rapports ITIE 2016 et 2017 ont été totalement soldés après Très Hautes Instructions du MINFI sur diligences de l'UGAP

Résultat : Apurement des arriérés dus au Cabinet BDO-Tunisie

2.2. Lancement des conciliations 2018 et 2019 par la formalisation de la saisine des entités déclarantes pour la collecte des données

- Lancement en ligne de la collecte des données pour la rédaction du Rapport ITIE 2018, a été effectué
- Lancement en ligne de la collecte des données pour la rédaction du Rapport ITIE 2019, a été effectué

Résultat : Les entités déclarantes saisies et leurs informations ont été transmises au Cabinet BDO-Tunisie pour produire les Rapport ITIE 2018 et 2019, en trois (03) mois.

2.3. Elaboration et adoption des Terme de Référence en vue du recrutement de BDO-Tunisie pour la réalisation des Rapports ITIE 2018 et 2019

- Des Termes de Référence 2018 et 2019 ont été examinés et adoptés par le Comité ITIE

Résultat : Le mandat du conciliateur a été explicité et circonscrit en tenant compte de la volonté du Cameroun d'évoluer à terme vers la REGIE

2.4. Recrutement de BDO-Tunisie dans le cadre de la production des Rapports ITIE 2018 et 2019 (de sa contractualisation jusqu'à sa prise en charge)

- Transmission et réception de l'offre technique et financière de BDO-Tunisie 2018 et 2019

Résultats : - Réception de l'offre Technique et Financière sus-évoquée

- Mise en place d'une sous-commission interne chargée d'apprécier ladite offre Technique et financière

- Encadrement du mandat de BDO-Tunisie dans le cadre de la production des Rapports ITIE 2018 et 2019

2.5. Réalisation du cadrage et de la conciliation proprement dits

- Le Comité a adopté une proposition de cadrage de BDO-Tunisie pour 2018 et 2019

Résultats : - Réalisation des cadrages 2018 et 2019

- Détermination du périmètre

- Suivi de la conciliation en visio-conférence par l'UGAP

2.6. Examen et adoption de la version provisoire des Rapports ITIE 2018 et 2019

- Ladite version provisoire du Rapport ITIE 2018 a été reçue et transmise aux membres pour contributions

Résultat : Des orientations supplémentaires ont été données à BDO suite aux contributions formulées sur la version provisoire dudit Rapport ITIE 2018 par le Groupe Ad Hoc de Relecture

2.8. Examen et adoption des versions pré-finales des Rapports ITIE 2018 et 2019

- La version pré-finale du Rapport ITIE 2018 a été transmise au Cameroun par BDO-Tunisie,
Résultat : Le Comité a examiné la version pré-finale et adopté la version finale le 28 juin 2021

2.9. Mise en place des Groupes Ad hoc de la décision 408/MINFI/CAB

Au cours du deuxième trimestre 2021, les Groupes Ad Hoc ci-dessous ont été mis en place afin de suppléer au sous-effectif du Secrétariat Permanent. Il s'agit de:

- o Groupe ad hoc chargé de la relecture du Rapport ITIE 2018 et 2019

Consulter les termes de référence du dit groupe à travers le lien : www.eiticameroun.org

Résultat : Le Comité dispose d'un rapport de relecture du Rapport ITIE 2018 et 2019

2.10. Actualisation de la feuille de route sur les données ouvertes et élaboration d'une approche d'intégration de l'ITIE au Cameroun

- o Le Comité a adopté en juillet 2021 une approche et un plan de mise en œuvre de l'Intégration, qui est consultable sur son site internet.

Résultat : Le Comité dispose d'une approche d'intégration ITIE

2.11. Elaboration d'un Plan de mise en œuvre des mesures correctives de la 2ème Validation du Cameroun

- o Le Comité a adopté en juillet 2021, une approche et un plan de mise en œuvre de l'Intégration, qui est consultable sur son site internet.

Résultat : Le Comité dispose d'un Plan de mise en œuvre des mesures correctives de la 3ème Validation

AXE 3 : RESULTATS ET IMPACTS

Rappel de l'Objectif : Renforcer l'impact et l'intégration de l'ITIE dans les systèmes de gouvernance et des réformes du secteur extractif au Cameroun

3.1. Suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de Travail 2021

- o Le présent rapport de fin de mission UGAP fait le suivi -évaluation de la mise en œuvre des Plans d'actions adoptés par le Comité en 2021

- o Une évaluation sommaire du Plan de travail est contenue dans le projet de Plan de Travail 2022

Résultat : -Publication par le Cameroun de son Rapport ITIE 2018

3.2. Elaboration des Terme de Référence d'une étude sur le bilan et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun

- o Les TDR de ladite étude sont en cours de finalisation par l'UGAP et seront présentés en adoption du Comité en cette année 2022

Résultat : le projet de TDR de ladite étude d'impact existe et est en attente d'adoption

AXE 4 : COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Rappel de l'Objectif : Renforcer la communication ITIE au Cameroun

La sensibilisation des cibles les plus à même d'utiliser les informations ITIE, a été effective au cours de l'atelier de publication des Rapports ITIE 2018 et 2019. Durant la période sous revue, priorité a été accordée au renforcement de la communication interne du Comité en raison de l'urgence sanitaire engendrée par la COVID-19 et l'interdiction de tenue d'activités avec plus de 50 personnes. L'accent a été également mis non seulement à la production de nouveaux supports de communication, mais aussi, à l'information autour de la sortie de la suspension temporaire qui pesait sur le pays

4.1. Atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2018 et 2019

4.1.1. L'atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2018, s'est tenu le 29 Juin 2021, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé, à partir de 11 heures. Il a été présidé par, le Ministre des Mines et Vice- Président du Comité ITIE de regrettée mémoire. A ses côtés, il y'avait un parterre de personnalités.

A consulter sur : Rapport ITIE 2018 FR/ANG : <https://eiticameroun.org/post/1919>

- Liens de publication des résumés exécutifs FR/ANG : <http://eiticameroun.org/download/2128/>
 - Données ITIE résumées 2018 : <http://eiticameroun.org/post/1974>
- Résultats:** -Publication par le Cameroun de son rapport ITIE 2018
-Couverture dudit Atelier par les médias nationaux et divers publics cibles identifiés dans la Stratégie Nationale de communication

4.1.2. L'atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2019, s'est tenu le 19 novembre 2021, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé, à partir de 11 heures. Il a été présidé par le Ministre des Mines et Vice-Président du Comité ITIE de regrettée mémoire. A ses côtés, il y'avait un parterre de personnalités.

- A consulter sur : Rapport ITIE 2019 FR/ANG :

<https://eiticameroun.org/download/2180/>

<https://www.minmidt.cm/rapport-2019-de-linitiative-pour-la-transparence-dans-les-industries-extractives-au-cameroun/>

<https://www.minmidt.cm/en/extractive-industries-transparency-initiative-in-cameroon-report-2019/>

- Liens de publication des résumés exécutifs FR/ANG : <http://eiticameroun.org/download/2128/>
- Données ITIE résumées 2019 : <http://eiticameroun.org/post/1974>

Résultats: -idem (voir 3.1 ci-haut)

4.1.3. Renforcement de la communication ITIE au cours de l'année 2021 à travers diverses interventions du MINMIDT, Vice-Président du Comité dans les médias publics à fort taux d'audience

- Passage du MINMIDT, Vice-Président du Comité ITIE de regrettée mémoire sur Présidence Actu le 22 novembre 2021

- Passage du MINMIDT de regrettée mémoire dans dimanche Midi en Dec. 2021
- Passage du MINMIDT, Vice-Président du Comité de regrettée mémoire sur actualités hebdo en Dec. 2021



Résultat : Renforcement de la visibilité de l'ITIE

4.2. Elaboration d'une note d'information confirmant l'officialisation de la levée de la suspension temporaire du Cameroun

- L'officialisation de la levée de suspension est contenue dans le registre des décisions du SI-ITIE et la notification de la levée de suspension temporaire aux autorités de l'ITIE au Cameroun a été effectuée en aout 2021

Résultat : L'effectivité de la sortie de suspension temporaire est connue de nombreux publics intéressés à la mise en œuvre de l'ITIE

4.3. Configuration, animation du site internet du Comité et des réseaux sociaux et hébergement desdites pages

- Elaboration des TDR en vue de la reconfiguration du site internet. Ladite reconfiguration du site web portera aussi bien sur le fond que sur la forme du site internet, en passant par une définition d'une charte graphique pour aboutir à l'ajustement du contenu jusqu'à la finalisation du site web dans le respect des règles relatives à l'esthétique et au design en vue de s'adapter au nouveau modèle de Validation
- Le site internet du Comité est animé en fonction des activités réalisées. Les réseaux sociaux sont utilisés par des publics variés que l'on trouve dans toutes les localités du Cameroun.
- Animation de la page Facebook et Twitter. Il s'agissait pour l'ITIE d' :
 - Accroître la visibilité de l'Initiative au Cameroun en se rapprochant des différentes cibles de l'ITIE ;
 - Vulgariser auprès des cibles l'adresse du site internet du Comité.
 - Hébergement du site internet et des réseaux sociaux

Résultats :

- Les TDR de la reconfiguration sont disponibles ;
- Le grand public est informé au fur et à mesure, des activités du Comité ITIE .Les statistiques d'audience des publications ITIE sont satisfaisantes. Ces statistiques ne rendent pas compte du niveau d'engagement des personnes impactées et des likes ;
- Le site web est hébergé et fonctionnel.

4.4. Conception et production des supports de communication numériques et papier

- Deux newsletters bilingues ont été conçues et produites en plusieurs exemplaires ; <https://eitcameroon.org/supports-de-communication>
- Des gadgets ont été rafraîchis (deux nouveaux kakemonos en lien avec l'atelier de publication des Rapports ITIE, etc.) ;

- Un projet de Rapport ITIE simplifié 2017-2018-2019 existe ;

Résultat : les supports de communication seront publiés en ligne.

4.5. Finalisation et adoption du Rapport Annuel d'Avancement 2020

- Elaboration et publication du Rapport Annuel d'Avancement 2020

Résultat : Le Rapport Annuel d'Avancement 2020 a été choisi comme méthode d'évaluation de l'impact de la mise en œuvre.

4.6. Arrimage du Comité au télétravail

- une visio-conférence entre l'UGAP, des membres du Comité et des membres du SI-ITIE au sujet de la gouvernance interne du Comité et des mesures prises pour sortir le Cameroun de la suspension temporaire de l'ITIE;
- une visio-conférence entre le Vice-Président du Comité, de regrettée mémoire et le Directeur du SI-ITIE, Monsieur Mark Robinson au sujet de la gouvernance interne du Comité et des mesures prises pour sortir le Cameroun de la suspension temporaire de l'ITIE;
- Trois visio-conférences avec le Cabinet BDO-Tunisie dans le cadre de la rédaction des Rapports ITIE 2018 et 2019;
- Participation aux Webinaires ou sessions de renforcement de capacités organisées par le SI-ITIE. Plusieurs webinaires en langue anglaise et française ont été organisés par les instances internationales de l'Initiative au cours de la période de référence. Il s'agit notamment de :

Tableau 2 : Compilation des principaux webinaires organisés par le Secrétariat International en 2021

| Dates | Thèmes |
|------------|--|
| 22.09.2021 | Webinaire sur la gouvernance du GMP et du procédé ITIE |
| 06.10.2021 | Webinaire sur la divulgation systématique des contrats et des licences |
| 27.10.2021 | Webinaire sur les Exigences de l'ITIE relatives aux entreprises d'État (Exigences 2.6, 4.5 et 6.2) |
| 03.11.2021 | Atelier de travail sur la divulgation systématique des contrats et des licences |
| 10.11.2021 | Webinaire sur le suivi sur l'impact |
| 24.11.2021 | Webinaire sur l'utilisation de l'ITIE dans la modélisation des revenus |

Résultats:

- Des points d'incompréhension ont été clarifiés ;
- membres de l'ITIE ont vu leur capacités renforcées sur les thématiques de formation et ont vu leur incompréhension levée sur la base des explication du conciliteur, ce qui pourra leur permettre d'améliorer leurs services et résultats dans le cadre du suivi de l'Initiative.

4.7. Acquisition des outils de visibilité du Comité en vertu de la législation camerounaise (Téléphone, BP,.cm, etc.)

- Acquisition d'une Boîte Postale
- Acquisition d'un numéro de téléphone fixe est en cours

Résultat : Ces outils sont progressivement installés contribuant à l'accroissement de sa visibilité externe du Comité.

CHAPITRE 3 : AUTRES ELEMENTS DE PERFORMANCE ANNUELLE: COMPOSITION DU COMITE ITIE ET COUT DE FINANCEMENT EN 2021

I. COMPOSITION DU COMITE ITIE

La ressource humaine mobilisée au cours de l'année 2021 est une donnée clé pour comprendre la performance de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun. En parcourant la Décision du 12 février 2020 portant constatation de la composition du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, celle-ci s'est déclinée comme suit :

Tableau 3 : Composition détaillée du Comité au cours de l'année 2021

| ° | ORGANISMES REPRESENTES | |
|---|---|----------------|
| 1 | Un Président du Comité/MINFI | |
| 2 | Un Vice-Président,/MINMIDT | |
| ADMINISTRATIONS | | composante |
| 1 | Un représentant du Secrétariat Général de la Présidence de la République | Administration |
| 2 | Un représentant du Secrétariat Général des Services du Premier Ministre | Administration |
| 3 | Un représentant du Ministère en charge des Finances* | Administration |
| 4 | Un représentant du Ministère en charge des Mines* | Administration |
| 5 | Un représentant du Ministère en charge du Développement Local | Administration |
| 6 | Un représentant de la Société Nationale des Hydrocarbures | Administration |
| 7 | Un Représentant du Ministère de la Justice | Administration |
| 8 | Un représentant du Président de la Commission Nationale Anti corruption (CONAC) | Administration |
| SECTEUR PRIVE | | Composante |
| 1 | Un représentant du sous- secteur du transport pétrolier | Secteur privé |
| 2 | Un organisme représentant le secteur minier (Fédération Minière du Cameroun) | Secteur privé |
| 3 | Un représentant du sous-secteur gazier (GDC) | Secteur privé |
| 4 | Un représentant de PERENCO Cameroon | Secteur privé |
| 5 | Un représentant de NOBLE ENERGY | Secteur privé |
| 6 | Un représentant d'ADDAX | Secteur privé |
| 7 | Un représentant du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) | Secteur privé |
| 8 | Un représentant de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines, et de l'Artisanat | Secteur privé |
| COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES & PARLEMENT | | Composante |
| 1 | Un Sénateur issu de l'opposition | Parlement |
| 2 | Un Sénateur issu de la majorité | Parlement |
| 3 | Un député (Assemblée Nationale) | Parlement |
| 4 | Un député (Assemblée Nationale) | Parlement |

| | | |
|---|--|-------------------|
| 5 | Le Maire de la commune d'Idabato (Region du Sud-ouest) | CTD |
| 6 | Le Maire de la commune de Betare Oya (Region de l'Est) | CTD |
| ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE | | Composante |
| 1 | Un représentant de la coalition PCQVP | Société civile |
| 2 | Un représentant de Transparency International Cameroon | Société civile |
| 3 | Un représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA) | Société civile |
| 4 | Union des Journalistes (UJC) | Société civile |
| 5 | Un représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun (ACIC) (ISLAM) | Société civile |
| 6 | Un représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC)-Service National Justice et Paix (SNJP) | Société civile |
| 7 | Un représentant du CRADEC (CRADEC) | Société civile |
| 8 | Un représentant de AGRN (AGRN) | Société civile |

Le Secretariat Permanent chargé d'assurer à la fois la mise en œuvre des Plans de travail adoptés et des résolutions du Comité, était quant à lui constitué : d'un Secrétaire Permanent, d'un Responsable de la communication, d'un Responsable de la conciliation, d'un comptable, et de trois personnels d'appui. Néanmoins, au cours de la période sous revue et eu égard à l'indisponibilité du Secrétaire Permanent pour congés maladie, l'UGAP 1 & 2 a été chargée des missions spéciales.

Dans le cadre de la prise en compte du genre en vue du renforcement de la participation des femmes au Groupe Multipartite comme l'exige la Norme ITIE, le Comité a enregistré au cours de l'exercice sous revue, l'entrée d'un membre de l'AFEMIC parmi les points focaux du Secretariat Permanent. Dans le souci de suppléer au sous effectif actuel du Secretariat Permanent, deux groupes Ad hoc ont été mis en place au cours de la période de référence dans le cadre de la relecture du Rapport ITIE 2018 et 2019

COUT DE FINANCEMENT EN 2021

Au cours de la période sous revue, le montant des ressources décaissés et le montant des ressources dépensées ont atteint la somme de 481 374 292 FCFA. La dotation de l'état a financé toutes les activités.

CHAPITRE 4 : : FORCES ET FAIBLESSES IDENTIFIEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE

Au titre des points forts de la mise en œuvre de l'Initiative au cours de la période de référence, l'on peut énumérer :

- Le renforcement de la supervision du Groupe Multipartite sur la mise en œuvre de l'ITIE ;
- L'engagement fort de chacune des parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE ;
- Le débat interne entre les parties prenantes intéressées au sein du Comité ;
- La mise à disposition régulière en direction du grand public, d'une information fiable, régulière, de qualité sur le secteur extractif notamment à travers le Rapport ITIE 2018 et 2018 ;
- Etc.

Toutefois, il restera d'œuvrer pour:


- La modification des certaines dispositions du décret du Premier Ministre portant création, organisation et fonctionnement du Comité ITIE afin de traiter les contraintes qui ont concouru à la suspension temporaire et permettre au Comité de s'arrimer aux dynamiques institutionnelles nouvelles ;
- La normalisation de la situation des personnels en service;
- Le renforcement des capacités des parties prenantes sur les thématiques par elles identifiées ;
- La mise en jeu effective de la Stratégie Nationale de Communication en vue de toucher les publics cibles les plus à même d'utiliser les informations ITIE;
- L'évolution des entités publiques et privées résidentes à œuvrer en faveur de l'intégration des informations ITIE afin de baisser à terme le cout de la conciliation ;
- La recherche des ressources supplémentaires non onéreuses pour le gouvernement ;
- La réussite de la 3ème Validation du Cameroun à l'ITIE .

4 Au cours de l'année de référence, le Comité, organe souverain de supervision de la mise en œuvre s'est réuni 17 fois compte tenu de l'urgence qu'il y'avait à sortir le pays de la suspension temporaire de l'Initiative et de la nécessité de publier deux Rapports ITIE en une seule année.

5 Les trois principaux Collèges ont contribué à l'atteinte des objectifs convenus dans le Plan de travail, en jouant chacun leur partition comme attendu par la norme ITIE

6 Au cours des sessions du Comité, les membres des différents collèges se sont librement exprimés sur les points à l'ordre du jour en ce qui concerne différentes thématiques (genre, propriété effective, intervention directe de la SNH, intégration, rapport ITIE, etc.) et ont eu à inscrire à l'agenda des sessions, les points qu'ils souhaitaient.

7 Les Rapports ITIE sont largement accessibles dès leur publication sur le site internet du Comité ITIE.



**DEUXIEME PARTIE :
RESULTATS ET
IMPACT OBTENUS
PAR LA MISE EN
ŒUVRE DE L'ITIE**

CHAPITRE 1 : ACTIVITES MENEES PAR LES AUTRES PARTIES PRENANTES INTERESSEES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE

I- ACTIVITES ENTREPRISES PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

▫ Du côté des Organisations de la Société Civile impliquées dans le suivi de l'ITIE au Cameroun, les activités menées séparément du Comité sont les suivantes :

1. 1^{er} FORUM MINIER DU 27 AU 29 Janvier 2021 à Bertoua (Région de l'Est-Cameroun)

Objectif : L'objectif général de la rencontre était de contribuer à la promotion d'un secteur minier responsable sur les plans social, environnemental et économique avec pour ambition d'aboutir à « La mine que nous voulons Tous ! ».

Principaux Résultats :

Au terme du forum,

- Les riverains ainsi que les acteurs de l'activité minière ont reconnu avoir bénéficié d'un espace d'échanges et de dialogue autour des défis du secteur minier en lien avec l'environnement et les communautés riveraines des sites d'exploitation ;
- Les participants ont été familiarisés et outillés sur les principes de RSE dans le secteur minier à travers une revue des différents outils et standards qui prônent la RSE;
- Les communautés riveraines ont partagé les expériences de la réalité de l'exploitation minière en lien avec l'environnement;
- Les défis à surmontés pour avoir un secteur minier responsable ont été identifiés ;
- Plusieurs participants et acteurs clés à l'activité minière au Cameroun se sont engagés pour la promotion d'un secteur minier responsable contribuant de manière effective à l'amélioration des conditions de vies des populations ;
- Le MINJUSTICE a salué tous ceux qui ont œuvré pour que ce forum ait lieu, ils ont souhaité un accompagnement afin que la localité de Ngoura (Region de l'Est) ait une mine responsable.

2. TABLE RONDE SUR UNE MINE EQUITABLE «Les riverains plaident pour la publication des textes d'application du Code minier de 2016, pour un développement durable du secteur minier au Cameroun».

DECLARATION DE POLITIQUE SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE ÉQUITABLE AU CAMEROUN PAR LES POPULATIONS RIVERAINES

Cette déclaration de politique émane des résultats préliminaires dans certaines localités minières de Ngoura et Bétaré Oya au cours de l'exécution du projet intitulé : Money Trail-Cameroun Equitable Mining, financé par Oxfam Novib et exécuté par le CRADEC en partenariat avec Action pour la Gouvernance des Ressources Naturelles (AGNR). Ce projet corrobore, du point de vue du plaidoyer, le projet « Renforcement de la gouvernance budgétaire pour la prestation de services de base tout en respectant la préservation de l'environnement » financé par la Délégation de l'Union européenne, dans le cadre de la Coopération Cameroun-Union européenne

Outre les résolutions du 1er Forum minier sur les populations locales de sites miniers, à Bertoua le 29 janvier 2021, l'objectif global est d'informer les différents acteurs (Responsables gouvernementaux, Sénateurs, Parlementaires, Autorités régionales et municipales) sur la nécessité de promouvoir et de construire une approche minière des droits humains au Cameroun ainsi que plaider pour la publication du texte d'application du Code minier camerounais 2016 pour un développement responsable et durable de nos mines.

Principaux résultats :

Les droits de la personne ont été officiellement acceptés par diverses organisations internationales et régionales, et de nombreux pays ont des lois précises sur les droits de la personne. L'État camerounais a ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 10 décembre 1966. Il s'est engagé à respecter et à assurer à tous les individus le droit, sans distinction d'aucune sorte. En outre, le préambule de la Constitution du 18 janvier 1996 consacre presque tous les droits politiques et civils reconnus par les instruments juridiques appropriés. La Constitution de 1996 stipule clairement que « Toute personne a droit à un environnement sain et doit être le devoir de tout citoyen. L'État veille à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

L'article 24 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples stipule que le peuple a droit à un environnement satisfaisant, l'article 22, le droit au développement, l'article 21 stipule également que le peuple a droit à la libre disposition des richesses et des ressources naturelles. Malheureusement, le droit de la collectivité de participer aux décisions liées à l'exploitation et à la fermeture des mines est perdu dans ces collectivités. Les droits autochtones et culturels des communautés, les droits intergénérationnels et les droits de déterminer si les ressources doivent être exploitées sont également perdus. Selon nos constatations, l'obligation de l'État de protéger les droits de la personne dans les mines n'est pas explicite dans le Code minier de 2016. La responsabilité sociale des entreprises de respecter les droits de la personne est farfelue. L'accès aux recours pour les victimes d'abus liés aux entreprises est restreint.

Le droit à la santé est une autre violation courante des droits de l'homme dans le secteur minier. L'exploitation minière artisanale est généralement caractérisée par un manque de sécurité au travail. Les mineurs sont souvent blessés avec des outils tranchants comme les coutelas et les pelles, qu'ils utilisent. D'autres mineurs sont confrontés à des dangers liés à la chute d'arbres et de branches ainsi qu'à l'érosion des sols, avec le risque d'être submergés dans des trous. Les membres des communautés sont exposés à divers risques dus aux trous de mines ouverts et abandonnés par les exploitants chinois des mines artisanales semi-mécanisées, ce qui entraîne des décès. Les pertes ne se limitent pas à des vies humaines.

3. Conférence débat du 12 mai 2021 sur le thème : « LA GESTION DE LA RESSOURCE MINIERE ET PARTAGE DES BENEFICES AU CAMEROUN »

Objectif : Présenter les modèles de partage des bénéfices basé sur la transparence, l'équité et la redevabilité dans le secteur minier au Cameroun ; permettre aux participants une appropriation des principes de partage des bénéfices issus du secteur minier au Cameroun ; Susciter le débat et contributions d'enrichissement des recommandations et leur prise en compte dans le processus de préparation et publication des textes d'application du Code minier de 2016, des régimes fiscaux et d'investissement dans le sous-secteur minier des ressources naturelles au Cameroun

Principaux résultats :

Les résultats étaient les suivants :

- L'étude sur le Modèles de partage des bénéfices basé sur la transparence, l'équité et la redevabilité dans le secteur minier au Cameroun a été présenté aux acteurs influents politiques du secteur minier;
- Des propositions d'opérationnalisation des recommandations ont été formulées, discutées et adoptées. Il s'agissait entre autres :
 - o Définir une comptabilité spécifique au secteur minier (MINFI), améliorer le système de contrôle de la production pour éviter les fausses déclarations (MINMIDT), aligner le Code Minier au Code Général des CDT (Parlementaires), mener un plaidoyer pour l'aboutissement du processus de réforme minière

(Société Civile)

- o Former une Task force de la société civile toujours très active pour porter les recommandations adoptées au niveau national,
- o Établir comment les populations riveraines aux mines peuvent être organisées ou équipées pour gérer les ressources et les bénéfices de la mine dans leurs localités,
- o Améliorer les transferts infranationaux à travers le développement d'importantes capacités intellectuelle et institutionnelles et que l'on devrait connaître les tenants et aboutissants de la gestion de la ressource.

4.1ère Conférence Panafricaine Pays-2021 sur les Flux Financiers Illicites sur le thème : « Combattre les FFI pour combler le fossé grandissant des inégalités en Afrique » du 25 et 26 octobre 2021 à Yaoundé

Objectif : La conférence panafricaine-pays avait pour objectif général d'accompagner le gouvernement camerounais dans son engagement pour un système fiscal efficace au plan budgétaire et juste pour les contribuables, caractérisé par une assiette élargie, des taux d'imposition équitables pour l'économie et la lutte contre les FFI afin de faire face aux inégalités croissantes Post-Covid-19.

Résultat relativement aux industries extractives :

Au regard de la portée du phénomène sur les économies africaines, la conférence-pays a engagé environ 100 participants, acteurs de la scène nationale dans la lutte contre les flux financiers illicites y compris dans le secteur des industries extractives au Cameroun.

A cet égard, les résultats ci-après ont été atteints :

- Une analyse du système d'enregistrement, de valorisation et de comptabilisation des exportations dédié à l'accroissement de gains en devises au Cameroun est dressée sur la base de différentes études et publications nationales et internationales ;
- Une revue des rapports du processus ITIE au Cameroun est présentée en lien avec les contributions et les limites du secteur extractif dans le budget de l'Etat ;
- Le processus ITIE, entre autres, est présenté comme une expérience et opportunité de partenariat et de collaboration multipartites dans la modernisation des finances publiques au Cameroun.

https://www.cradec.org/images/docs/rapports/Rapport_sur_les_mcanismes_de_partage_de_revenus_miniers.pdf

https://www.cradec.org/images/docs/rapports/note_politique_sur_le_partage_des_revenus_miniers.pdf

▣ Du côté des médias, les éléments de traitement de l'actualité liée à la mise en œuvre de l'ITIE et la gouvernance minière par les médias nationaux

1. Émission du Programme RSE CHEZ VOUS, DIMANCHE 31 JANVIER 2021 sur Radio CAMPUS, 90.0 FM. Thème dominant: Industries extractives et développement durable en Afrique :

https://ur-pk.facebook.com/pg/Plateforme-de-Redevabilit%C3%A9-Sociale-dans-le-Secteur-des-Mines-au-Cameroun-1493355614237491/posts/?ref=page_internal

Industries extractives : Plus de 900 milliards générés en 2019

■ Ce montant, en hausse de 200 milliards par rapport à l'exercice précédent, a été obtenu dans le contexte d'un renouveau industriel et d'un soutien à l'investissement des investisseurs étrangers.

Avec un total de 900 milliards de francs CFA, les industries extractives ont généré plus de 900 milliards de francs CFA en 2019, soit une augmentation de 200 milliards par rapport à l'exercice précédent. Ce chiffre a été obtenu dans le contexte d'un renouveau industriel et d'un soutien à l'investissement des investisseurs étrangers. Le secteur a également enregistré une croissance de 10% par rapport à l'exercice précédent.



Le secteur a également enregistré une croissance de 10% par rapport à l'exercice précédent. Ce chiffre a été obtenu dans le contexte d'un renouveau industriel et d'un soutien à l'investissement des investisseurs étrangers. Le secteur a également enregistré une croissance de 10% par rapport à l'exercice précédent.

« Nous avons respecté nos engagements »

■ Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a déclaré que le Cameroun a respecté ses engagements envers les investisseurs étrangers.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a déclaré que le Cameroun a respecté ses engagements envers les investisseurs étrangers. Il a souligné que le pays a maintenu un environnement stable et favorable à l'investissement.



« Il y a quelques points d'insatisfaction »

■ Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a souligné qu'il y a quelques points d'insatisfaction dans le secteur extractif.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a souligné qu'il y a quelques points d'insatisfaction dans le secteur extractif. Il a mentionné des problèmes liés à la régulation et à la transparence.



« Une série d'informations pour la transformation »

■ Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a présenté une série d'informations pour la transformation du secteur.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a présenté une série d'informations pour la transformation du secteur. Il a discuté des nouvelles réglementations et des opportunités d'investissement.



Un cylindre moteur Made in Cameroon

■ Une entreprise locale a réussi à produire un cylindre moteur entièrement fait au Cameroun.

Une entreprise locale a réussi à produire un cylindre moteur entièrement fait au Cameroun. Cette réalisation est une étape importante vers l'industrialisation et la réduction de la dépendance à l'étranger.



ÉCONOMIE

ITIE

Le Cameroun risque la suspension

Le pays a jusqu'au 31 mars 2021 pour publier son rapport 2019 suite de quoi l'amp temporaire est exclu de cette norme mondiale.

Par Jean-François Njindou

Dans le cadre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le Cameroun a été suspendu de la norme mondiale. Le pays a jusqu'au 31 mars 2021 pour publier son rapport 2019 suite de quoi l'amp temporaire est exclu de cette norme mondiale.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a déclaré que le Cameroun a respecté ses engagements envers les investisseurs étrangers. Il a souligné que le pays a maintenu un environnement stable et favorable à l'investissement.

Il y a quelques points d'insatisfaction dans le secteur extractif. Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a souligné qu'il y a quelques points d'insatisfaction dans le secteur extractif. Il a mentionné des problèmes liés à la régulation et à la transparence.

Une série d'informations pour la transformation du secteur. Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie, Jean-François Njindou, a présenté une série d'informations pour la transformation du secteur. Il a discuté des nouvelles réglementations et des opportunités d'investissement.

Un cylindre moteur Made in Cameroon. Une entreprise locale a réussi à produire un cylindre moteur entièrement fait au Cameroun. Cette réalisation est une étape importante vers l'industrialisation et la réduction de la dépendance à l'étranger.

<https://kamerinfosplus.com/2021/11/20/cameroun-parlement-une-session-budgétaire-sous-fond-de-can-totalenergies-et-dactualite/>

Le Cameroun se remet sur les rails après sa suspension A lire dans :

<https://kamerinfosplus.com/2021/07/01/rapport-itie-2018-le-cameroun-se-remet-sur-les-rails-apres-sa-suspension>

<https://3fcamernews.com/initiative-sur-les-industries-extractives-au-cameroun-le-rapport-2019-est-disponible/>

<https://economieducameroun.com/cemac-fortes-menaces-de-la-beac-aux-entreprises-extractives-refractaires-a-la-reglementation-des-changes/>

Résultat: Eveil citoyen sur les défis de l'exploitation minière au Cameroun, le développement durable, le processus ITIE et sa Norme ITIE, les conclusions du dernier Rapport ITIE portant sur l'exercice 2019.

II- ACTIVITES ENTREPRISES PAR LES ENTREPRISES EXTRACTIVES

Les activités menées séparément du Comité par les Entreprises Extractives au cours de la période sous revue, sont les suivantes :

- Les Entreprises Extractives ont pris part aux différentes réunions du Comité ITIE ;
- Les Entreprises Extractives ont pris part aux différentes Vidéo-conférences organisées par le Secrétariat International.

III- ACTIVITES ENTREPRISES PAR LES ENTITES PUBLIQUES

Les activités menées par les entités publiques au cours de la période sous revue et séparément du Comité, sont les suivantes :

1. PASIE/CONSUPE : Présentation du guide d'attestation des déclarations des revenus de l'Industrie Extractive dans le cadre de l'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE).
2. Signature de l'Instruction N 21/MINFI/SG/DGTCFM/CLC du 30 avril 2021 portant création et fonctionnement des comptes 31130 « stock d'or matière », 51710 « or monétaire », 60321 « variation de stock d'or matière, 70350 « variation de stock d'or monétaire ». Cet or représente divers impôts et taxes prélevés par le CAPAM pour renforcer les réserves d'or de l'Etat.

Résultat : Renforcement de la transparence du secteur extractif au Cameroun.

CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE EN 2021

Au nombre des résultats/impact, obtenus grâce à la réalisation des activités des Plans de Travail 2021, il y'a lieu de citer :

- 1 **Régularisation progressive de la situation des personnels en service** par l'octroi des certificats de premières prises de service et attestations de présence effective aux postes.
- 2 **Renforcement de la supervision du Comité sur la mise en œuvre au cours de l'année 2021** : 17 sessions ont été tenues avec un niveau de participation satisfaisant des membres.
- 3 **Sortie du Cameroun de la suspension temporaire de l'ITIE et retour du pays dans son statut d'antan** de « pays ayant réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de l'ITIE avec des améliorations substantielles ».
- 4 **Appropriation de la problématique des Transferts InfraNationaux (TIN)**. Les efforts du Comité sur le chantier des TIN, malgré le calcul encore théorique dans les Rapports ITIE 2018 et 2019, ont encouragé les pouvoirs publics, à :
 - la réforme du Compte Unique du Trésor et la création d'un compte séquestre pour la mise à la disposition des ressources des CTD dans les meilleurs délais;
 - la mise en place d'une Commission mixte CAPAM/MINFI afin de débloquer les arriérés de transferts pour la période 2012 à 2018 sur la Taxe Ad Valorem.
- 5 **Effort de contextualisation de la divulgation des contrats extractifs, de la propriété effective et d'appropriation des interventions directes de la SNH au budget de l'Etat** :
[liens utiles : points de décision du Comité](#)
 - [la divulgation des contrats extractifs](#) : au cours de la session du 17 mai 2021, le Comité

a décidé, après d'importants débats, de retenir la publication des contrats- types dans les sites internet dédiés. Il faut rappeler ici que c'est à la suite des plaidoyers des OSCs et d'une recommandation ITIE, que le gouvernement a publié la Loi portant Code de transparence et de bonne gouvernance des finances publiques de juillet 2018, dont l'article 6 est relatif à la publication des contrats des ressources naturelles. <https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/lois/2970-loi-n-2018-011-du-11-juillet-2018-portant-code-de-transparence-et-de-bonne-gouvernance-dans-la-gestion-des-finances-publiques-au-cameroun>. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille De Route sur la divulgation des contrats extractifs, le Comité ITIE envisage à partir de 2022, d'organiser un atelier national qui ouvrira le débat sur la divulgation des contrats extractifs.

- **les notions de propriété effective, de propriétaires réels et de personnes politiquement exposées** : au cours de la session du 17 mai 2021, le Comité a choisi d'évoluer en retenant les définitions consacrées par le Règlement CEMAC d'Avril 2016 : <https://www.sgg.cg/txts-droit-reg/cemac-reglement-2016-01-prevention-repression-blanchiment-capitaux-finances-terrorisme.pdf>
- **les interventions directes de la SNH au budget de l'Etat** : au cours de la session du 17 mai 2021, le Comité a convenu après débat, que lesdites interventions ne sont pas des dépenses quasi-budgétaires. Aussi, le débat au sein du GMP a accru la compréhension des parties prenantes sur l'affectation desdites interventions pour les dépenses de souveraineté telles que : la sécurité, la défense, etc.
- **l'adoption d'une approche de déclaration par projet** : il s'agit d'une reconnaissance accrue du fait que les données sur les versements et les revenus doivent être ventilées par projet, afin de permettre aux populations riveraines, d'appréhender ce que l'Etat reçoit par projet.

6 Renforcement de la ponctualité des informations ITIE à travers la publication des Rapports ITIE 2018 et 2019 et réaffirmation de la ferme volonté de l'Etat du Cameroun d'aller de l'avant en matière d'accessibilité des informations ITIE en temps réel, à travers l'adoption, puis la sensibilisation des parties prenantes à l'approche et au Plan d'intégration.

7 Publication des Rapport ITIE 2018 et 2019 qui documentent :

- le cadre juridique en matière environnementale ;
- une mini étude sur l'impact de la COVID-19 dans les Industries Extractives. Ladite étude indique que le Cameroun est sensible aux fluctuations des cours du pétrole, en y présentant l'impact négatif de la crise sanitaire, notamment, sur les prix de vente de pétrole (-35%). Ladite étude révèle aussi que la crise sanitaire a entraîné le report des programmes d'investissement dans le secteur ;
- le calcul théorique des Transferts InfraNationaux, en vue d'accompagner les pouvoirs publics sur le chantier du développement local.

8 Renforcement de l'IEC au cours de la période de référence:

- Amélioration de l'accès à l'information ITIE et renforcement de la compréhension de l'intégration chez les parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE
- Renforcement de la compréhension et inclusion des publics cibles parlant la langue anglaise à travers la traduction et la production des supports de communication dans la langue de shakespeare. Lesdits supports ont été partagés au cours des activités organisées par le Comité au cours de la période de référence.
- Sensibilisation des cibles les plus à même d'utiliser les informations ITIE (membres de la société civile, entreprises extractives, parlementaires, administrations, journalistes) au cours des ateliers de présentation au public des Rapports ITIE, dans un contexte marqué par les me-

sures barrières : <https://eitcameroon.org/post/2178>

- Promotion du débat public à travers la couverture par la presse nationale de la suspension temporaire du Cameroun de l'ITIE, la volonté de faire rapatrier les devises à hauteur de 30% par les entreprises extractives, la couverture médiatique des deux ateliers de présentation au public des Rapports ITIE 2018 et 2019;
- Production de nouveaux supports de communication dans les deux langues officielles du Cameroun.

CHAPITRE 3 : APERCU DES REPONSES DU COMITE AUX RECOMMANDATIONS ITIE

Il est question dans cette partie de rendre compte des mesures entreprises par le Comité pour répondre aux recommandations ITIE.

S'agissant des mesures correctives de la 2ème Validation rendues publiques par le Conseil d'Administration de l'ITIE, le 22 janvier 2021, le Comité a adopté en juillet 2021 un Plan pour la mise en œuvre desdites mesures correctives.

Le suivi de la mise en œuvre des précédentes recommandations ITIE est réalisé dans le Rapport ITIE 2018 et le Rapport ITIE 2019. Ledit suivi est consultable sur le site internet du Comité ITIE.

CHAPITRE 4 : EVALUATION DES PROGRES REALISES PAR LE CAMEROUN PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA NORME ITIE 2019

1. Tendance du Cameroun en matière de respect de la Norme ITIE 2019

Légende :

Couleur vert foncé : pleinement respectée

Couleur vert clair : en grande partie respectée

Couleur jaune : partiellement respectée

Couleur rouge : non respectée

Au vu du niveau de mise en œuvre du plan de travail et des résultats obtenus en 2021, ladite tendance se présente comme suit :

| Composantes | Catégories | Exigences | Etat actuel | |
|--|---|---|---|--|
| SUIVI DES RESULTATS ET IMPACT | Résultats et impacts | Plan de travail (1.5) | | |
| | | Débat public (7.1) | | |
| | | Accessibilité des données (7.2) | | |
| | | Suivi des recommandations (7.3) | | |
| | | Résultats et impact de la mise en œuvre (7.4) | | |
| TRANSPARENCE | Licences et contrats | Cadre légal (2.1) | | |
| | | Octroi des licences (2.2) | | |
| | | Registre des licences (2.3) | | |
| | | Divulgation des contrats (2.4) | | |
| | | Propriété réelle (2.5) *** | | |
| | | Participation de l'État (2.6) | | |
| | -Suivi de la production | la | Données d'Exploration (3.1) | |
| | | | Données de production (3.2) | |
| | | | Données d'exportation (3.3) | |
| | Collecte des revenus | des | Divulgation exhaustive des taxes et revenus (4.1) | |
| | | | Revenus en nature (4.2) | |
| | | | Accord de troc (4.3) | |
| | | | Revenus issus du transport (4.4) | |
| | | | Transactions liées aux entreprises d'État (4.5) | |
| | | | Paievements infranationaux directs (4.6) | |
| | | | Ponctualité des données (4.7) | |
| | | | Qualité des données (4.8) | |
| | | | Niveau de désagrégation (4.9) | |
| | Attribution des revenus | des | Répartition des revenus (5.1) | |
| | | | Transferts infranationaux (5.2) | |
| | | | Gestion des revenus et des dépenses (5.3) | |
| | Dépenses sociales et économiques | et | Dépenses sociales obligatoires (6.1) | |
| | | | Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (6.2.) | |
| | | | Contribution à l'économie (6.3) | |
| | | | Impact environnemental (6.4) | |
| | ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES | Suivi par le Groupe Multipartite | Engagement de l'État (1.1) | |
| | | | Engagement des entreprises (1.2) | |
| | | | Engagement de la Société Civile (1.3) | |
| Gouvernance du Groupe multipartite (1.4) | | | *8 | |

2. Etat des discussions concernant le présent Rapport au sein et en dehors du Comité

Dans le cadre des discussions autour du présent rapport, il convient de rappeler la méthodologie utilisée pour l'élaborer et le rendre disponible. En effet, le Secrétariat Permanent a :

- élaboré un projet de RAA 2021 ;
- transmis ledit projet de RAA aux membres siégeant au sein du Comité en vue de recueillir leurs contributions et les a invité à collecter les avis de leurs pairs en dehors du Comité; à ce sujet;
- intégré les contributions pertinentes reçues au présent document.

Au cours de la session du 30 août 2022, les membres ont examiné le projet de RAA 2021 et l'ont renvoyé pour incorporation des données sur le coût de financement notamment.



CONCLUSION

Le Rapport Annuel d'Avancement 2021 est un compte rendu de la mise en œuvre du Plan de Travail 2021 par le Comité et l'ensemble des parties prenantes intéressées au processus ITIE. L'évaluation du niveau de mise en œuvre du Plan de travail 2021 indique un taux de réalisation de pratiquement 90%. Il s'agit d'une performance à saluer et à poursuivre. Ce document met également en lumière les forces et faiblesses de la mise en œuvre au cours de la période sous revue.

Pour les prochaines années, le Comité entend renforcer l'ancrage du Plan de travail sur les priorités nationales camerounaises en prenant soin de renforcer l'intégration des systèmes d'informations des entités publiques et privées intéressées à la mise en œuvre de l'Initiative. Le Comité relèvera également le pari du renforcement de sa gouvernance interne, élément essentiel de sa pérennité tout comme, il entend réussir la 3ème Validation qui débutera le 1er octobre 2023.

Le Président du Comité ITIE adresse ses sincères remerciements aux différentes parties prenantes pour leur engagement dans la mise en œuvre de l'ITIE au cours de la période sous revue. Il les exhorte à redoubler d'efforts afin que la mise en œuvre de l'Initiative soit au service des populations camerounaises et se déploie au-delà de la publication des Rapports ITIE pour générer de l'impact sur les réformes sectorielles et la mobilisation des ressources extractives.

**LE MINISTRE DES FINANCES,
PRESIDENT DU COMITE ITIE-CAMEROUN**



ANNEXE

Yaoundé, le 13 septembre 2023

EXERCICE 2021

| RESSOURCES | | EMPLOIS | |
|-------------------------------------|--------------------------|---|--------------------------|
| Rubrique | Montant au 31/12/2021 | Rubrique | Montant au 31/12/2021 |
| SITUATION FINANCIERE SP/ITIE | | | |
| Quittance de paiement partiel 1 | 50 000 000 FCFA | Divers comptes d'emplois des utilisations | 110 126 422 FCFA |
| Quittance de paiement partiel 2 | 14 785 856 FCFA | | |
| Paiement Direct du Trésor | 199 999 780 FCFA | Paiement des honoraires de l'Administrateur Indépendant | 199 999 780 FCFA |
| Chèque du Trésor | 50 000 000 FCFA | Solde | 4 659 434 FCFA |
| Ss Total 1 | 314 785 636 FCFA | Ss Total 1 | 314 785 636 FCFA |
| SITUATION FINANCIERE UGAP 1 | | | |
| Décision MINFI (NAP) | 25 765 071 FCFA | Dépenses (lettre de transmission de M. FEGUE au MINFI) | 25 759 768 FCFA |
| | | Solde | 5 303 FCFA |
| Ss Total 3 | 25 765 071 FCFA | Ss Total 2 | 25 765 071 FCFA |
| SITUATION FINANCIERE UGAP 2 | | | |
| Quittance de paiement partiel 1 | 50 000 000 FCFA | Compte d'emplois des utilisations | 104 692 573 FCFA |
| Quittance de paiement partiel 2 | 50 000 000 FCFA | Quittance de reversement au Trésor public | 36 131 012 FCFA |
| Quittance de paiement partiel 3 | 40 823 585 FCFA | | |
| Ss Total 2 | 140 823 585 FCFA | Ss Total 2 | 140 823 585 FCFA |
| Total (1+2+3) | 481 374 292 FCFA | Total (1+2+3) | 481 374 292 FCFA |

Mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun
Préparation de la validation du Cameroun, (1er octobre 2023)
Contribution de DMJ à la concertation du collège élargi de la Société civile
(Dupleix Kuenzob)

I. MINI PLAN D'URGENCE POUR LA VALIDATION 2023 DU CAMEROUN

Introduction

Il est évident que le plan de travail du Groupe multipartite devrait découler d'une analyse diagnostic participative de l'état de la gouvernance du secteur extractif. Le rapport d'un tel diagnostic serait en soit un livrable mais aussi un résultat pertinent qui aurait montré la volonté d'un certain débat au sein du Comité. En l'absence d'un tel document qui formule le problème de base et ses implications, les objectifs du mini plan tel que présenté ressembleraient plus à des processus administratifs. Néanmoins, le contenu du présent plan n'est pas sans intérêt pour d'éventuelles observations et de recommandations en vue de son amélioration.

- 1.1 Les axes et les objectifs du plan sont davantage centrés sur le processus de validation au lieu des changements recherchés par l'implication du Cameroun dans l'ITIE.

Recommandation 1 : reformuler les axes et objectifs en impacts quitte à choisir un minimum de domaines dont la réalisation est possible à court terme et susceptible d'un fort impact sur la transparence ou les débats publics.

- 1.2 Les actions à mener (1,2,3) sont imprécises, indiquant de ce fait qu'une identification des problèmes n'a pas été faite. Pourtant les rapports de conciliation regorgent des faiblesses assorties de recommandations.

Recommandation 2 : décliner les conclusions et recommandations contenues dans les rapports de conciliation des précédentes années en actions. Ce qui est mis entre parenthèse dans la colonne des résultats déclinerait les activités

- 1.3 Dès lors que les actions ne sont pas clairement précisées, elles ne peuvent identifier spécifiquement les responsables de la mise en œuvre. Raison pour laquelle dans cette colonne va figurer un acteur global tel que le Gouvernement, le MINEFI, le MINMIDT.

Recommandation 3 : pour plus d'efficacité, en se référant aux rapports de conciliation qui ont l'avantage d'analyser intuitivement les entités mettant en œuvre l'ITIE, on peut adresser des actions à des entités spécifiques au sein d'une administration. Cette démarche nous semble plus pertinente car elle permet de démontrer l'engagement du gouvernement à libérer les possibilités de suivi au Comité.

- 1.4 Les résultats mériteraient d'être mieux définis (1,3,4) pour montrer la progression concrète vers les changements

Recommandation 4 : on pourrait reformuler les résultats ainsi : R1 : (a) les champions personnellement présents aux sessions du Comité adressent les correspondances qui interpellent les entités de mise en œuvre à répondre des recommandations qui les concernent. (b) les Responsables des entités de mise en œuvre de l'ITIE sont invités aux sessions du Comité pour exposer les progrès réalisés par leur administration. R.2 : (a) Les différents collèges au sein du Comité ont soumis des sujets inscrits à l'ordre du jour des sessions et discutés, (b) le collège des entreprises et celui de la société civile présentent régulièrement l'état de leurs réalisations relatives à la mise en œuvre de l'ITIE au cours des sessions du

Comité (c) la mise en œuvre des recommandations de l'ITIE est évaluée à chaque session du Comité.

II. RAPPORTS D'AVANCEMENT

Introduction

Selon les exigences de l'ITIE, les rapports annuels devraient être accessibles au public. Force est de constater que celui de 2021 est encore en état d'élaboration tout comme celui de 2022. Cette situation est la traduction réelle du déficit de personnel ou de motivation de la part de ceux en activité. Il convient dès lors de reconnaître que les observations de la société civile se base sur des documents de travail et non sur des documents validés par le Comité d'où l'interrogation sur leur valeur juridique. Toutefois, en considérant le travail à faire comme une contribution à leur enrichissement, nous voudrions bien porter les observations ci après.

2.1 Rapport d'avancement 2021

Le Tableau 1 : Evaluation du niveau de mise en œuvre du Plan de travail ajusté pour le compte de l'année 2021 laisse clairement apparaître que le Comité met un accent sur les processus que sur les changements souhaités au regard des activités prévues et réalisées. Celles qui, comme le 03 Audit, 15 Etude impact ITIE et 24 Débats auraient touché à des effets sur l'ITIE n'ont malheureusement pas été mises en œuvre. Leur taux est respectivement de 0%, 25% et 0%. De plus à travers ce tableau, on ne voit pas la prise en compte des problématiques mises en évidence dans les rapports de conciliation.

Recommandation :

- (1) le rapport d'avancement gagnerait à partir des problèmes identifiés pour mettre en lumière les réponses même provisoires et parcellaires déjà trouvées pour les résoudre.
- (2) La liste des sessions du Comité mériterait d'aller en annexe puisque n'apportant pas de valeur ajoutée sur les avancées de l'ITIE
- (3) Au chapitre des résultats de l'ITIE, l'on aurait présenté les solutions apportées à chaque problème identifié par les rapports de conciliation, en présentant des liens pour leur lecture, ce qui réduirait considérablement le volume du rapport. Ainsi, le Chapitre II compilerait des résumés avec liens à l'appui des réalisations effectives en termes de résolution des manquements observés à travers les rapports de conciliation.
- (4) Le Chapitre 3 avant d'envoyer les lecteurs consulter le site web du Comité aurait présenté une synthèse des réponses du Comité.
- (5) Le chapitre 4 gagnerait en pertinence s'il y avait une section ou un chapitre déclinant la réalisation des indicateurs de chaque composante. Le rédacteur s'est comporté comme si le lecteur travaille au quotidien à la mise en œuvre de l'ITIE au Secrétariat Permanent

2.2 Rapport d'avancement 2022

Au chapitre I de la deuxième partie du rapport, un effort doit être fait pour essayer de capter des impacts alignés à ceux souhaités par l'ITIE. Le faible volume d'information fournie sur les sections renseignant les activités et résultats des autres collègues (entreprises et entités publiques) soulève le questionnement sur leur implication véritable au processus, mais aussi sur l'insuffisance du suivi effectué au niveau du Secrétariat Permanent.

Recommandation :

- (1) Au niveau de la section I relative aux activités de la société civile, ne pourrait-on pas trouver un impact relatif à la communication ? aux débats publics? A une propension aux revendications ? référence faite à l'action de Me Akere Muna.
- (2) Concevoir un canevas pour renseigner les réalisations des entreprises et des entités publiques sur leurs réalisations relatives à l'ITIE. De telles réalisations devraient être absolument adossées sur les recommandations qui visent chacune d'elles dans le rapport de l'administrateur indépendant.

Dupleix Kuenzpb
Secrétaire Exécutif, DMJ

BP : 31 564 Yaoundé – Cameroun Tél. : (00 237) 222 31 01 45 / 242 04 51 64

www.dmjcm.org E-mail : dmj@dmjcm.org / wdypcm@yahoo.fr Récépissé déclaration N° 000 471 / RDA/J06/BAPP

DMJ Adamaoua (Ngaoundéré) E.mail: dmj-ad@dmjcm.org / DMJ Extrême-Nord (Maroua) E.mail: dmj-en@dmjcm.org / DMJ Ouest (Bamendjing) E.mail: dmj-ou@dmjcm.org

Code Pador UE No. CM-2012-CNS-18 10346473 / Membre URI / Membre Youth Non Violence (YNV) France / Membre CDHC-OLPC / US- D&B DUNS No. 85-052-1244



GRUPE D'ACTIIONS POUR LE
DEVELOPPEMENT

GRUPE D'ACTIIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT (GAD)

Récépissé de déclaration n°0001278/RDA/J06/BAPP du 12 octobre 2015

Tél : 694 062 102 ; Email : groupedactions@gmail.com

Yaoundé, le 19 mai 2023

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES DU GAD SUR LES DOCUMENTS REÇUS PAR VOIE ELECTRONIQUES LES 15 ET 17 MAI 2023

En prélude à la validation du Cameroun à l'ITIE en Octobre 2023

Documents reçus :

1. NOTE DE PRESENTATION DU MINI PLAN D'URGENCE DE LA VALIDATION ITIE 2023
2. MINI PLAN D'URGENCE POUR LA VALIDATION 2023 DU CAMEROUN
3. RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT (Période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2022)
4. RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT (Période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2021)

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES DU GAD SUR LES DOCUMENTS REÇUS PAR VOIE ELECTRONIQUES LES 15 ET 17 MAI 2023
- UTILE POUR MA NATION ET MA COMMUNAUTE -

| N° | INTITULE/ DOCUMENT | POINTS POSITIFS | QUESTIONS QUI SE POSENT | SUGGESTIONS ET/OU PROPOSITIONS |
|----|--|--|--|--|
| 1 | NOTE DE PRESENTATION DU MINI PLAN D'URGENCE DE LA VALIDATION ITIE 2023 | <ul style="list-style-type: none"> - Intègre l'urgence et le contexte actuel, afin de proposer des axes de travail et des Réactions pour les Décideurs (CITIEC) avant le 30 Septembre 2023 - Propose des groupes de travail ad-hoc | <p>Pourquoi n'est-il pas chiffré ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi n'est-il pas chiffré ? - Action 23 : Pourquoi y introduire « dans l'urgence l'arrimage à la future Norme ITIE 2023 », alors que le Cameroun est attendu sur des points précis liés à la Norme ITIE 2019 et aux recommandations issues de la dernière validation ? - La future norme ITIE 2023 et le futur décret ITIE permettant de lever les obstacles à une meilleure mise en œuvre de l'ITIE induiront automatiquement la révision des modes de désignations des représentants de la Société Civile - Action 50 : la note à produire et publier sur les résultats et impacts de l'ITIE servira-t-elle également d'Audit interne du Comité, cela était prévu au moins dans le décret du 17 juillet 2018 (art 21) ? | <ul style="list-style-type: none"> - Que le Plan de travail triennal 2023-2025 du CITIEC soit porté à la connaissance des OSC - Ainsi que le Plan de travail annuel 2023 soit é - Que la note de présentation soit chiffrée (en termes de valeur monétaire -FCFA) |
| 2 | MINI PLAN D'URGENCE POUR LA VALIDATION 2023 DU CAMEROUN | <ul style="list-style-type: none"> - Présente les axes prioritaires de travail pour éviter la suspension du Cameroun d'ici Octobre 2023 - Intègre l'éventualité de l'adoption de la nouvelle Norme ITIE 2023 | <ul style="list-style-type: none"> - La future norme ITIE 2023 et le futur décret ITIE permettant de lever les obstacles à une meilleure mise en œuvre de l'ITIE induiront automatiquement la révision des modes de désignations des représentants de la Société Civile - Action 50 : la note à produire et publier sur les résultats et impacts de l'ITIE servira-t-elle également d'Audit interne du Comité, cela était prévu au moins dans le décret du 17 juillet 2018 (art 21) ? | <ul style="list-style-type: none"> - Que le Mini plan soit Chiffré (en FCFA) - Que le projet de décret ITIE soit examiné immédiatement après l'entrée en vigueur de la norme 2023 (avec la participation des OSC dans la commission qui y travaillera) |
| 3 | RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT (Période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2022) | <ul style="list-style-type: none"> - Présente un Tableau 1: Récapitulatif des sessions organisées par le Comité ITIE | <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas faire ressortir clairement l'intervention/déclaration des OSC sur les cas de corruption allégués, et sur la Convention de Sinosteel dans l'introduction ? - Qu'en est-il de l'évaluation financière pour l'exercice 2022 (Art. 21 du décret de Juillet 2018) ? - Un Audit financier des comptes du CITIEC pour l'exercice 2022 a-t-il été mené ? | <ul style="list-style-type: none"> - Qu'un audit du Comité sur la dernière période 2020 à 2022 soit dressé (fusse-t-il immédiatement après la validation, mais ressorti dans le plan de travail 2023-2025) - Que le rapport d'exécution budgétaire 2022 soit présenté et communiqué aux OSC - ITIE |
| 4 | RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT (Période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2021) | | <ul style="list-style-type: none"> - Est-il possible d'y ajouter le tableau récapitulatif des sessions du CITIEC en 2021 ? - Qu'en est-il de l'évaluation financière ? - Un Audit financier des comptes du CITIEC pour l'exercice 2021 a-t-il été mené ? | <ul style="list-style-type: none"> - Préciser le nombre de Sessions du CITIEC tenues au cours de l'année 2021, et les décisions prises - Que le rapport d'exécution budgétaire 2021 soit présenté et communiqué aux OSC - ITIE |

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES DU GAD SUR LES DOCUMENTS RECUS PAR VOIE ELECTRONIQUES LES 15 ET 17 MAI 2023
 - UTILE POUR MA NATION ET MA COMMUNAUTE-

19/05/23
 Pour le GAD

